

Document d'information concernant la demande de ré-utilisation :

Application d'une technique de détection de « midbody » dans les fluides humains « HuMIDBOBO »

Madame, Monsieur,

Ce document vous informe d'une demande de réutilisation de données ou d'échantillons collectés dans le cadre du projet de recherche CoSimmGEN¹ et plus particulièrement à la cohorte ancillaire F² auquel vous avez participé. Cette demande émane de l'équipe de recherche "l'Unité de Membrane, Cytosquelette et Division Cellulaire" de l'Institut Pasteur dirigée par Monsieur ECHARD Arnaud. Elle est financée par l'Institut Pasteur.

Quel est le contexte scientifique ?

La division cellulaire crée deux nouvelles cellules séparées physiquement grâce au processus de division, appelé cytokinèse. Le lien entre ces deux cellules est coupé grâce à une structure connue sous le nom de "Midbody" ou "Flemming body", et découverte par Walther Flemming en 1891. Après la division cellulaire, le Midbody est libéré dans les fluides biologiques comme le sang et l'urine. L'équipe de recherche a émis l'hypothèse selon laquelle les midbodies pourraient constituer un marqueur pronostic du cancer. Elle a mis au point une méthode pour détecter ces midbodies à partir de cellules humaines en culture et analyser leur contenu par spectrométrie de masse³. L'équipe souhaite maintenant confirmer que cette méthode leur permet également de détecter et quantifier les midbodies dans des échantillons prélevés chez des personnes exemptes des maladies ainsi que sur des échantillons de personnes atteintes de polyposé adénomateuse familiale et porteurs d'une mutation du gène APC (Adenomatous polyposis coli).

Quel est l'objectif ?

L'objectif de la demande est de mettre au point un test non invasif permettant de trouver des marqueurs dans les fluides corporels (sang, urine).

Quelles données personnelles et quels échantillons collectés auprès des participants sont utilisés et quelles analyses sont effectuées sur les échantillons ?

La demande ne nécessitera aucune participation de votre part. Vos échantillons sanguins déjà collectés dans le cadre de la cohorte CoSimmGEN et encore disponibles dans la biobanque de l'Institut Pasteur (échantillons résiduels) seront distribués à l'équipe de recherche. La demande nécessite de transférer au personnel spécialement habilité de l'équipe scientifique demandeur les données personnelles suivantes en plus d'un code remplaçant les noms et prénoms utilisé pour identifier les échantillons : âge.

Le personnel scientifique utilisera des échantillons sanguins pour effectuer des analyses de détection et quantification des « midbodies ». Aucune analyse des caractéristiques génétiques individuelles n'est effectuée. Les données résultant de l'analyse des échantillons sont considérées par la réglementation comme des données à caractère personnel.

Les données seront conservées pendant la durée de la recherche qui comprend le temps nécessaire au transfert des données à l'équipe scientifique, à la génération des données issues des analyses expérimentales puis à l'interprétation de l'ensemble de ces données pour répondre à l'objectif de la recherche. Cette durée de conservation sera de 2 ans à partir de la date du premier transfert de données à l'équipe de recherche. Cette durée de conservation pourra être majorée de 2 ans après chaque publication des résultats scientifiques issus de cette recherche et sera suivie d'un archivage réglementaire de 15 ans à partir de la fin de la recherche.

Comment serez-vous informé(e) s de l'état d'avancement et des résultats issus des analyses ?

Vous serez informé (e) de l'état d'avancement et les résultats issus des analyses via la page internet accessible via ce lien :

<https://research.pasteur.fr/en/project/application-dune-technique-de-detection-de-midbody-dans-les-fluides-humains-humidbobo-2025-050/>

¹ Cohorte CoSimmGEN prospective de sujets sains et malades pour l'étude du système immunitaire et de ses déterminants génétiques et environnementaux

² Cohorte ancillaire F : patients atteints de polyposé adénomateuse familiale et porteurs d'une mutation du gène APC

³ La spectrométrie de masse est une technique qui permet de peser les molécules, identifier de quoi elles sont faites et mesurer leur quantité dans un échantillon

Quels sont les bénéfices attendus ?

Les bénéfices attendus sont d'établir un test diagnostic permettant de détecter la présence, de manière non invasive, de marqueurs de division cellulaire chez l'individu sain ou atteint d'une maladie type cancer.

Comment l'étude est-t-elle encadrée sur le plan réglementaire ?

L'Institut Pasteur traite vos données en qualité de responsable de traitement sur la base de sa mission d'intérêt public (article 6 1° e) du RGPD) et est autorisé à traiter vos données de santé car cela est nécessaire à des fins de recherche scientifique (article 9 2° j) du RGPD).

Cette recherche est conforme à la méthodologie de référence (MR004) issue de la délibération 2018-155 de la CNIL du 3 mai 2018. Une analyse d'impact sur la protection des données a conclu à l'absence de risques élevés. Ces éléments de conformité de la recherche sont reportés dans son inscription sur le registre des traitements de l'Institut Pasteur."

Quels sont vos droits concernant le traitement de vos données à caractère personnel et de vos échantillons au cours de la recherche et comment exercer ces droits ?

Vous pouvez exercer les droits suivants sur les données qui vous concernent :

- demander des informations sur le traitement de vos données et en demander une copie (droit accès) ;
- demander la rectification des données qui vous concernent si celles-ci sont inexactes ou incomplètes ;
- vous opposer au traitement de vos données à des fins de recherche scientifique, à tout moment et sans avoir à justifier votre décision ; si vous vous opposez au traitement de vos données, vous pouvez demander l'effacement de vos données déjà collectées lorsque ces données ne sont plus nécessaires. Cependant, certaines données préalablement collectées ne pourront pas être effacées si leur suppression est susceptible de rendre impossible ou de compromettre gravement la réalisation de l'objectif de l'étude ou de satisfaire une obligation légale.

Pour exercer vos droits, contactez le délégué à la protection des données de l'Institut Pasteur par courriel à l'adresse dpo@pasteur.fr. En cas d'absence de réponse dans un délai d'un mois ou de contestation de celle-ci, vous disposez du droit de saisir la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) dont les coordonnées utiles sont disponibles sur [www.http://www.cnil.fr](http://www.cnil.fr)